

Échos du conseil

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

Contrôle des animaux

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Centre de protection canine de Mirabel, la soumission relative au contrôle des animaux pour un prix global approximatif de 388 925,93 \$, pour les années 2018, 2019 et 2020, incluant les taxes.

Livraison d'arbres pour l'année

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Plantations Létourneau, la soumission relative à la fourniture et à la livraison d'arbres, pour l'année 2017, pour un prix global approximatif de 36 412,58 \$, incluant les taxes.

Travaux de réhabilitation

On accorde au plus bas soumissionnaire conforme, soit AGI Environnement, la soumission relative à des travaux de réhabilitation sans tranchée sur la conduite gravitaire (tronçon 2), entre les secteurs de Sant-Augustin et de Sainte-Scholastique, sur une longueur de 91,5 mètres linéaires, pour un prix global approximatif de 89 211,40 \$, incluant les taxes.

Contribution financière

On autorise la signature d'une demande de contribution financière dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) relativement aux projets suivants : services d'évaluation ; valorisation des matières organiques ; étude économique sur le prolongement de l'autoroute 13.

Poste de préposé – journalier

On embauche M. Martin Turgeon, au poste de préposé - journalier – chauffeur aux parcs et terrains de jeux au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, en tant que personne salariée saisonnière.

MTMDET

On informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que la Ville accepte et consent à devenir mandataire du MTMDET, le tout ne restant qu'à convenir de tarifs justes et équitables entre les parties. Ce faisant, la Ville manifeste son

intérêt auprès du ministère à entretenir diverses routes provinciales sur son territoire à l'exception des autoroutes 15 et 50, plus particulièrement pour les activités de fauchage, de réparation de nids de poule et le balayage de la chaussée.

Interdiction de stationner

On interdit le stationnement sur une partie de la rue Saint-Jacques, des deux côtés, soit en façade du numéro civique 8201, rue Saint-Jacques, secteur de Saint-Augustin.

Prolongement de l'autoroute 13

On demande au gouvernement du Québec un engagement formel de prolonger l'autoroute 13 entre les villes de Boisbriand et de Mirabel. On lui demande aussi d'inscrire le prolongement de l'autoroute au Plan québécois des infrastructures 2015-2025 et qu'il produise un échéancier de réalisation du prolongement de l'autoroute 13.

N/Réf. : G3 217